

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Expérience de santé dans différents contextes de soins PT (FDS F) 2025-2026

Code : S.SI.370.3026.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

*En appliquant, de sa propre responsabilité, les mesures d'urgence dans les situations de crise ou de catastrophe (Ab5)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

*En repérant les situations potentielles de conflit et en aidant à leur résolution (Bb2)

*En assurant une documentation complète et systématique des soins visant la sécurité et la continuité (Bb3)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. *Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

*En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

*En identifiant les risques concernant la sécurité des patient·es, la qualité des soins et la protection des données (Db3)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

*En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1)

*En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4)

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

Adopter une posture professionnelle basée sur une pensée critique et des données probantes afin d'accompagner la population dans différents contextes de santé au regard de la théorie du caring bureaucratique. Les interventions individuelles, en groupe et/ou communautaires répondent aux défis générés par des enjeux sociaux et environnementaux : du système de santé, du patient·e et de ses proches aidant·es tout au long de leur vie, et de l'infirmier·ère comme acteur·trice du système de soins.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Deux situations emblématiques scénarisées analysées sous l'angle de la théorie du caring bureaucratique :

La situation emblématique scénarisée de santé publique traite d'une épidémie/pandémie. Les compétences/connaissances travaillées sont le rôle infirmier au regard de :

- Maladies infectieuses et l'épidémiologie
- Surveillances et collectes des informations
- Gestion de cas : la gestion de cas, la gestion des urgences et la gestion de crise
- Gestion de la population

La situation emblématique scénarisée de soins palliatifs traite d'un patient âgé, vivant à domicile, atteint d'insuffisance rénale. Les compétences/connaissances travaillées sont le rôle infirmier au regard de :

- Attitudes face à la mort, aspects pratiques et rituels
- Représentations des soins palliatifs
- Gestion des symptômes
- Collaboration et communication avec les proches aidants
- Projet de soins anticipés et directives anticipées
- Prise en charge de la souffrance totale et interventions
- Théorie de la fin de vie paisible
- Ressources en soins palliatifs : patient, proches aidants et système de santé

Les compétences transversales aux deux situations emblématiques : les compétences/connaissances travaillées sont le rôle infirmier au regard de :

- Autodétermination et décisions partagées
- Limites de l'investissement professionnel
- Aspects éthiques
- Aspects légaux

Cours magistral
 Atelier/laboratoire
 Modalité digitale

Séminaire
 Simulation
 Autre (préciser) :

Projet
 Formation pratique/stage

6. Modalités d'évaluation et de validation

Ecrit sur table
 Dossier

 Oral
 ECOS

 Pratique
 Autre :

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Examen complémentaire

Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Alligood. (2022). *Nursing Theorists and Their Work* (10th edition.). Elsevier

Bourdillon, F., Brücker, G., & Tabuteau, D. (2025). *Traité de santé publique* (Vol. 4). Lavoisier

Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge Development in Nursing*, (11^{ème} éd.). Elsevier.

Jacquemin, D., & de Broucker, D. (2020). *Manuel de soins palliatifs*. Dunod. <https://www.fr.fnac.ch/a7397905/Dominique-Jacquemin-Manuel-de-soins-palliatifs-5e-ed>

Lavoie, P., Deschênes, M-F., Richard, V., Pepin, J.-I., Tanner, C.- A., & Lasater, K. (2021). *Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone*. Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière. Vol. 7: Iss. 2, Article 4.

Ray, M. A. (2018, 2 septembre). *Ray's theory of bureaucratic caring/Transtheoretical evolution of Ray's theory of bureaucratic caring*. Nursology. <https://nursology.net/nurse-theories/rays-theory-of-bureaucratic-caring-transtheoretical-evolution-of-rays-theory-of-bureaucratic-caring/>

Vallerand, A. H., Sanoski C.A. (2020). *Guide des médicaments*. (5^{ème} éd). Pearson ERPI

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Tamara Chédel et Mapendo Koya

Descriptif validé le 12.02.2026, par la doyenne, Gora Da Rocha

